

Dans l'Essonne, le Conseil général rompt l'isolement

novembre 2009

Imprimer la page

Index

- [Type d'action](#)
- [Département](#)
- [Sur le vif](#)
- [Porteur\(s\) de l'action](#)
- [Objectif\(s\) et bref descriptif](#)
- [Origine\(s\)](#)
- [Description détaillée](#)
- [Bilan](#)
- [Partenaire\(s\)](#)
- [Moyens](#)

Type d'action

- Développement social
- Lien social
- Inclusion
- Accessibilité
- Loisirs
- Partenariat / transversalité
- Pratiques professionnelles

Département

Hauts-de-Seine (92)

Sur le vif

« Avec rompre l'isolement, on recrée de la valeur humaine. On sort de la suprématie du tout emploi pour l'insertion. Cela redonne du sens » un cadre dirigeant du Conseil général.

Porteur(s) de l'action

Conseil général de l'Essonne

Objectif(s) et bref descriptif

Afin de sortir de l'enfermement et de l'isolement social les bénéficiaires du RSA les plus éloignés de l'emploi et des mesures d'accompagnement, le Conseil général de l'Essonne lance un appel à projets auprès du monde sportif, culturel et social pour la mise en place d'actions collectives avec les publics les plus précarisés socialement. Douze initiatives sont ainsi menées qui vont permettre à cent bénéficiaires de remettre le pied à l'étrier.

Origine(s)

Fin 2007, alors que la mise en place à venir du RSA questionne très fortement les politiques d'insertion développées par les départements et notamment les parcours des Rmistes, le Conseil général mandate le cabinet d'étude ASDO pour étudier le parcours et le profil des bénéficiaires du RMI et particulièrement de ceux étant inscrits depuis plus de trois ans dans le dispositif. L'étude menée sous forme d'entretiens individuels qualitatifs auprès de 500 bénéficiaires (sur 13 300 environ) fait apparaître que pour une part non négligeable d'entre eux la question de la réinsertion par le travail est impossible. Trop éloignés de l'emploi et de la société, ces bénéficiaires doivent avant tout être "épaulés" pour reprendre pied dans la vie sociale. Conscient de la limite des dispositifs d'accompagnement traditionnels axés principalement sur le retour à une situation professionnelle, pour mobiliser ce type de public, le Conseil général décide de lancer un appel à projets auprès des acteurs culturels, sportifs et sociaux, institutionnel comme associatif.

Description détaillée

L'objectif premier de l'appel à projets est d'élaborer des solutions de redynamisation des personnes en grande précarité sociale, isolés, repliés sur eux-mêmes et n'assumant plus leur statut au sein de la société. D'où la recherche de solutions "décalées" de l'insertion stricto sensu de la part des acteurs (club sportif, association culturelle, ou CCAS) impliquant une dimension collectives, créatrice de liens entre les personnes.

Douze projets "décalés"

Piloté par un comité, réunissant la direction de l'insertion, le service de la coordination territoriale (réseau des maisons départementales des solidarités) et la direction des sports, de la jeunesse et de la vie associative, l'appel à projets lancé à la fin de l'année 2007 est diffusé par le biais du site Internet du Conseil général, mais également au sein du réseau des acteurs associatifs travaillant avec les différentes directions du CG impliquées. Au mois de septembre, douze projets sont sélectionnés.

Affinés par des échanges entre le comité de pilotage, les services sociaux et les porteurs de projet associatifs, les actions proposées par des associations, MJC ou encore CCAS s'étalent de quatre à douze mois et mêlent sport, culture, social... :

- Ecriture d'un scénario et tournage d'un moyen métrage.
- Ecriture et conception d'un projet théâtral.
- Participation aux ateliers d'un Jardin collectif.
- Participation aux activités du Café culturel.
- Parcours autour de la cuisine : pratique, visites.
- Organisation d'évènement locaux : cocktail, réceptions.
- Contribution à une création théâtrale.
- Création d'un réseau solidaire actif (Projet SOL).
- Participation à des activités physiques et sportives associées à des techniques de développement personnel.
- Participation à l'activité d'un studio d'enregistrement.
- Participation à la préparation des concerts.
- Conception et diffusion d'émissions de radio.
- Participation à des actions collectives d'entraide (café échanges, jardinage, Téléthon, construction d'un chalet bois aux guinette).

Au mois d'octobre 2008, des réunions sont organisées afin de permettre aux porteurs d'action de présenter leur projet aux travailleurs sociaux, notamment aux référents Conseillers en insertion des territoires. Les travailleurs sociaux engagés dans la démarche sur le mode du volontariat sélectionnent parmi leurs bénéficiaires des personnes en grande précarité sociale pour leur proposer de s'engager. Ils sont aidés dans cette démarche par les CCAS. Les "recrutements" de bénéficiaires sont ensuite validés par le RLA, Réseau Local d'Appuis composé d'experts pluridisciplinaires (ANPE, psychologues, conseillers sociaux et d'insertion), qui participe en Essonne aux côtés des bénéficiaires à la définition de leur parcours de retour à l'emploi.

Au total, sur l'ensemble des initiatives, une centaine de bénéficiaires s'engagent dans la démarche. Il s'agit de personnes en situation de grande précarité sociale et relationnelle, personnes isolées et célibataires, personnes victimes d'addiction à l'alcool et autres... Des individus qui non seulement ont des liens très distendus avec les services sociaux, mais également sont en rupture avec les réalités

de la vie quotidienne (horaires, activité,...). Ils connaissent ainsi une forte dévalorisation sociale et intime de leur image ce qui amène à une perte des règles d'hygiène, de santé, d'alimentation'

Le théâtre pour sortir... de son isolement

L'objectif affiché par les projets est donc d'amener ces personnes à "sortir de chez elles", retrouver le rythme et les contraintes de vie d'un groupe (premier pas vers une resocialisation). Dans le cadre du projet porté par la Compagnie du Huitième jour, un groupe de neuf bénéficiaires est constitué composé de sept femmes et deux hommes. Accueillis au théâtre de Corbeil-Essonnes, ils deviennent rapidement des habitués du lieu (qu'ils n'avaient jamais fréquentés). Cette volonté de "s'approprier" les équipements de proximité (et pas seulement sociaux) et donc de s'appuyer sur leur sollicitation pour le développement de l'action, sous-tend la mise en oeuvre de chacun des projets retenus. Ainsi, au cours d'une cinquantaine de séances, le groupe va découvrir l'univers du théâtre : du lieu lui-même et de son fonctionnement, au travail de la technique théâtrale et du jeu en passant par l'expression corporelle. Des séances qui pouvaient se dérouler le matin (10h00/13h00) ou l'après-midi (14h00/17h00), mais également s'étendre sur une, deux ou trois journées. En outre, les participants ont également été invités à venir assister à des représentations théâtrales en soirées. Au final, ces ateliers se sont clôturés par la production d'une pièce de théâtre inspirée, composée et jouée par les bénéficiaires. A deux reprises, ils ont pu présenter leur travail au théâtre de Corbeil pour des représentations sur invitations lancées par eux-mêmes et par les institutions.

Pour accompagner le groupe, le référent social suit le projet jusqu'à participer à certaines séances de formation, se mettant ainsi au même niveau d'apprentissage que les bénéficiaires du RMI. Une façon également de valoriser leur engagement. En outre, un psychologue du Réseau local d'Appui peut être amené à intervenir en soutien individuel pour accompagner chacun dans les difficultés rencontrées au cours des séances.

Grâce à la dynamique de groupe, les bénéficiaires parviennent à renouer avec l'extérieur voir avec eux-mêmes. Sur la centaine de personnes engagées, 80 d'entre elles ont "avancé" grâce à l'action. Outre que ces personnes ont aujourd'hui repris contact avec le dispositif d'action sociale, les référents font le constat d'améliorations notables dans la vie quotidienne des bénéficiaires : amélioration de l'hygiène, reprise de contact avec la famille proche, prise en compte de leur santé, mobilisation pour leur logement ou encore reprise d'un abonnement transport en commun, inscription à la bibliothèque municipale... Autant de petits pas indispensables pour aller plus loin dans une insertion pouvant amener à la reprise d'une activité professionnelle.

Une fois le projet terminé, les services sociaux qui suivent les bénéficiaires s'appliquent à exploiter la dynamique engagée en incitant notamment les personnes à s'inscrire sur des structures locales sociales, culturelles ou sportives.

Ouvrir le social aux associations et inversement

S'il profite aux bénéficiaires, le programme "Rompre l'isolement" est également bénéfique pour l'action sociale du Conseil général et les professionnels engagés dans la démarche. D'une part, il amène les acteurs de la culture et du social (au sein du conseil général comme sur les territoires) à travailler ensemble et à élaborer des solutions communes pour les habitants en difficultés. D'autre part, il permet aux travailleurs sociaux de toucher une part de la population face à laquelle les outils traditionnels (pour ne pas dire individuels) les laissent démunis voire désemparés. Ils expérimentent ainsi un nouveau mode de fonctionnement, leur permettant d'avoir un autre regard sur les bénéficiaires en en saisissant mieux la réalité de leur vie quotidienne et leurs difficultés réelles.

Afin de tirer au mieux les leçons de l'expérience du premier appel à projets, un Collectif composé des acteurs associatifs et des agents départementaux, piloté par le Centre de ressources politique de la ville en Essonne, est créé. Il se réunit six à sept fois sur la durée des projets pour échanger sur les expériences en cours et partager difficultés et publie au final un guide intitulé "Rompre l'isolement,

les ficelles du métier". L'ouvrage permettra aux nouveaux acteurs sociaux et associatif du prochain appel à projet de ne pas reproduire les mêmes erreurs.

En 2009, le Conseil général a décidé de reconduire la démarche et prépare pour la fin de l'année un nouvel appel qui devrait être doté du même montant que le précédent, soit 150 000 euros. La vice présidente en charge de l'insertion et de l'emploi soutient très fortement le projet et souhaiterait avec ses équipes que Rompre l'isolement devienne un des axes forts du prochain schéma départemental pour l'insertion. A titre d'exemple, l'accueil de ce type de public nécessitant que les structures adaptent les modalités d'accueil et d'accompagnement, le Conseil général envisage dans le cadre de la nouvelle convention avec les Centres sociaux de prévoir un partenariat avec la démarche Rompre l'isolement. Pour que la grande précarité ne soit plus uniquement traitée sur le mode de l'urgence mais avant tout dans une logique de prévenance.

Bilan

Plus de 100 bénéficiaires en grande précarité sociale épaulés pour reprendre pieds dans la société.
Coopération service social et culturel instituée au sein du Conseil général.
Ouverture sur les acteurs "de droit commun" de la société pour une réponse sociale.
Dynamique d'action entre services sociaux et acteurs culturels sur le département.
Bol d'air et nouvelle approche en matière professionnelle pour les travailleurs sociaux grâce au travail collectif.

Partenaire(s)

Atelier Mémoire Images et Sons (AMIS)
Compagnie du Huitième jour
Compagnie - Un soir ailleurs
Association Intermèdes Robinson
Association Les temps Mêlés "Le café curieux"
Association Horizons
Association Repères
Association Formes et Forme
Association Derrière les Fagots
Association Solidarité Nouvelles par le Travail
MJC Maryse Bastié
CCAS - de Morsang sur Orge
Réseaux locaux d'appui
Direction de la culture du Conseil général de l'Essonne
CCAS de Corbeil Essonne
CRPVE - Centre de ressources politique de la ville en Essonne

Moyens

Humains

Plus de 20 personnes engagées sur la mise en oeuvre du projet entre les porteurs d'action et les référents conseil général.

Financiers

150 000 euros montant de l'appel à projets.

Matériels

Mise à disposition de lieux par les collectivités locales dont le CCAS est impliqué.



[>> Consulter l'article du Journal des acteurs sociaux](#)

En complément

[quand-le-theatre-rencontre-la-vraie-vie-jas-142-.pdf](#)

Contact

BOLAY Michèle

Directrice

Conseil départemental de l'Essonne -direction de l'insertion et de l'emploi

Adresse : 6-8 rue Prométhée, Immeuble France Evry - Tour Malte

91025

Évry

Tél. : 01 60 91 95 71